

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE

PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.

Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

Cabinet de M. Edouard Lambert
18, Boulevard du Levant 18
NANTERRE

AFFAIRES LITIGIEUSES — RECOUVREMENTS ASSURANCES
VENTE & LOCATION DE PROPRIÉTÉS

LOCATIONS DE SUITE

Grande MAISON comprenant salon, petit salon, salle à manger, cuisine, offices; au 1^{er}, 5 chambres, cabinet de toilette, salle de bains, billard, au 2^e 6 chambres de dom., Belvédère; Jardin visé de 4000 mètres. — 3,000 fr.

VENTES

Maison de rapport, bien située, placement d'avent, location 3000 fr. sans son-valuers, dernier prix 40,000 fr. MAISON de campagne bien construite, jardin de 700 m. boisé, sur avenue ombragée, à 6 min. de la gare, pour cause de départ 25,000 fr.

TERRAIN enclos de murs et grilles propre à la construction, situé sur av. ombragée, pouvant se diviser par lots, contenance 2,400 mètres.

OCCASION

A VENDRE de suite pour cause de maladie : Fonds de bonneterie, lingerie et confections. Très avantageux pour couturière; position d'avenir; quartier de la Gare. Prix exceptionnel, y compris matériel et marchandises, 2,000 fr.

DEMANDES

On DEMANDE à louer des Maisons de campagne, de 800 à 1,000 fr.

Cabinet de M. PAYE, architecte à Rueil, 4 bis, rue Moullion.

ON DEMANDE A ACHETER
(Banlieue Ouest)

Propriétés très importantes

Achille CAT

Expert près le Tribunal civil de la Seine
30, rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE

Vente et acquisitions de terrains et maisons, grange de propriétés (exploitations), recherches cadastrales et états parcellaires. Levé de plans, nivellement, projets de canalisation d'épaves, routes, chemins de fer, tramways, etc.

Grand Magasin de chaussures
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56
NANTERRE

Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT Succ^r
chaussures de fatigue et de luxe

Spécialité pour dames, fillettes et enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité et le soin de la confection et leurs prix modérés.

Bachelet père

ENTREPRENEUR
DE MAÇONNERIE & MARBRERIE
16, rue du Chemin-de-Fer

Institution de Jeunes Gens
15, rue des Muettes, 15, Rueil
(Seine-et-Oise).

A 25 minutes de Paris
SPLENDEUR INSTALLATION
Dominant la Ville

Calorifère; Eau de Source
Cours, Jardin et Parc de 5000 mètres

Enseignement Primaire et Secondaire; Leçons particulières pour toutes préparations aux examens universitaires ou autres, à l'établissement et à domicile; Cours spéciaux pendant les vacances.

ENSEIGNES & STORES
En tous Genres

LOUIS SCALIER

9, rue de la Bénardie, RUEIL (S.-et-O.)
LETTRES
En Cristal et en Zinc doré

Inscriptions sur calicots
DEPUIS 1 FR. 50 LE MÈTRE
Prix très modérés

VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL

Rue des Chateaupieds — Avenue du Chemin-de-Fer

ANCIENNE MAISON V^e BALLAY

ALEXANDRE LE BOTMEL

SUCESSEUR

SPECIALITÉ POUR ÉPUISEMENT DE PIÈCES D'EAU, PURINS ET CITERNES
PRIX: 5 FRANCS le MÈTRE CUBE

GROS LOTS 500.000 FRANCS
100.000 FRANCS — 100.000 FRANCS
L'Art de faire fortune à la portée de tous

Pour CINQ FRANCS on reçoit DIX numéros part. 1^{er} Tirage, 15 décembre, des PANAMA A LOTS.
Pour cinq francs on reçoit SIX numéros part. 1^{er} Tirage, 5 décembre, des OBLIGATIONS 1/4 VILLE DE PARIS 1898 — Un lot de 500.000 francs, 1 lot de 200.000 francs, 111 lots, 4,590.000 francs l'an. — Titres garantis. Prime gratuite à tous.
Pour quatre francs cinquante on reçoit QUATRE numéros part. 1^{er} Tirage prochain des OBLIGATIONS 5 FONCIÈRES 1885.

Pour TROIS FRANCS on reçoit HUIT numéros part. 1^{er} Tirage, 20 décembre, des BONS DU CONGO, deux lots 100.000 fr., 1 lot de 25.000 fr., 88 lots de 1.000.000 fr. l'an. — Titres garantis. Prime gratuite à tous.
Pour trois francs on reçoit QUINZE numéros part. 1^{er} Tirage, 20 décembre, des BONS EXPOSITION 1900. — Un lot 100.000 francs, 1 lot 50.000 francs, 108 lots 1.300.000 fr. — Titres garantis. Prime gratuite à tous. — Evidé liste après tirage. Ass. part. — Écrire de suite: BANQUE BRESSOUX et C^{ie}, 54, rue Maubeuge, Paris.
Cinq Tirages en Décembre
SOCIÉTÉ OFFRANT SÉCURITÉ ABSOLUE

VINS DE TABLE NATURELS
ROUGE 8°, prix fixe, 60 fr. la pièce de 220 litres, fût perdu.
BLANC 800, premier choix, 75 fr. la pièce de 220 litres, fût perdu. — Rendu gare acheteur, congé compris, port payé. — Paiements à 90 jours net, 30 j. Esc. 2 0/0, contre Remb. 3 0/0. Echantillon contre 60 cent. — S'adresser à M. le Régisseur du Domaine du Pontil, près Aubais (Gard).

GRANDE EPICERIE CENTRALE
PRODUITS ALIMENTAIRES
Maison spécialement recommandée
Ancienne Maison LESIMPLE
P. DUBOUÉIX Successeur
2, Rue du Marché, NANTERRE
Spécialité de Cafés, Vins et Spiritueux — Liqueurs de marque
CONFISERIE
Pâtes alimentaires de la M^{me} Rivoire et Carret
Beurre fin de table de Normandie
VINS depuis 0 fr. 40

ON DEMANDE à emprunter, sur première hypothèque, 7,000 fr. intérêt 4 %; s'adresser au Bureau du Journal.

CAFÉ INCOMPARABLE Le Seul vrai mélange d'Amateurs
Café mélange supérieur 2 80 Café mélange 2^e Choix 2 40
1^{er} Choix 2 60 — 3^e 2

ON DEMANDE à emprunter, sur première hypothèque, 7,000 fr. intérêt 4 %; s'adresser au Bureau du Journal.

DEPOT DU THÉ SAMSON
LIVRAISON A DOMICILE
USINE A GAZ DE RUEIL
Prix à l'usine Rendu en cave Livraison à domicile
N° 0 1 fr. 90 2 fr. » dans les 24 heures
N° 1 1 fr. 80 1 fr. 90
N° 2 1 fr. 70 1 fr. 80 de la commande
Gresillon. 1 fr. 20 1 fr. 30

MENAUPT PÈRE
Galochier
27, Place de l'Eglise (Rueil)
(AU 1^{er} ÉTAGE)
à l'honneur de faire part aux habitants de Rueil et de Nanterre qu'il met en solde une grande quantité de galoches, fabriquées par lui, en bonne qualité, pour hommes, femmes et enfants, de toutes les pointures. 0 fr. 50 de moins par paire. Remonte les dessus qui sont bons sur des semelles neuves pour 1 fr. 50 la paire (rendues comme neuves).
Pensionnaire est demandé dans honorable famille. Maison confortable, grand jardin. S'adr. au bur. du journal.

INSTALLATION, NEUF & ENTRETIEN
D'USINES EN TOUS GENRES
BARON, Constructeur-Mécanicien
Médaille d'Or — Paris 1895
Travaux de précision, Pièces de tours sur bois et tous métaux — Travail à façon
USINE A VAPEUR
Bicyclettes et Tampons sur commandes — Réparations de Cycles
15, RUE SAINT-GERMAIN — NANTERRE

4, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 4
RUEIL

L. LEHIBULLE
Horloger de la Ville et de la Compagnie des Tramways de Paris à Saint-Germain
REMONTAGES DE PENDULES A L'ANNÉE
Réparations en tous Genres
FANTAISIE RICHE — ARTICLES DE FUMEURS
BIJOUTERIE RELIGIEUSE
BIJOUTERIE DEUIL, OR ET ARGENT
BIJOUTERIE DOUBLÉ OR

PEINTURES CHIMIQUES LIQUIDES
PRÊTES A L'EMPLOI
pour les travaux de Bâtiment, Carrosserie, Cycles
Membrs, Outils, etc.
LA MANGANINE, couleur à l'huile très brillante et solide
PEINTURES AU VERNIS
LA RESISTANTE, Couleur à la colle en 14 nuances
PEINTURE PORCELAÏNE — Peinture pour tuyaux de poêle
URALDA se. e véritable PEINTURE EMAIL
VERNIS EMAIL à FROID, SICCATIF POUR PARQUETS
ENDUITS, COULEURS HUILES, VERNIS, MASTICS, OCREs, etc.
CARBURE DE CALCIUM
Pour Appareils et Lanternes

PENDULES EN TOUS GENRES
Coussins pour Couronnes de Mariées
Montres Or, Argent, Nickel, simples et compliquées
Faites et réparées par un Orfèvre métallurgiste
TOUTES MARQUES AU PRIX DES FABRIQUES
AGENCE DE LA RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

DAZEVILLE 17, rue du Bois
NANTERRE
NE PAS CONFONDRE, retenez l'adresse exacte: 17 RUE DU BOIS
Imp. HUBÉ, 22 r. Maurepas, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre

AVIS AUX LECTEURS!

M. HUBÉ a l'honneur de prier sa Clientèle de ne pas attendre le moment de la fin d'année pour faire ses commandes de Cartes de Visite et Enveloppes afin de lui permettre de mieux soigner l'impression et éviter l'encombrement qui a toujours lieu à cette époque.

CARTES DE VISITE, beau vélin blanc, avec jolie boîte, depuis 1 fr. 25.
CARTES DE VISITE, beau bristol transparent, depuis 1 fr. 50.
ENVELOPPES, depuis 0 fr. 70.
Nous publions, à la quatrième page, un spécimen de quelques caractères.

La Ligue de la Sainte-Galette

J'aurai pu intituler le présent article, Ligue de Notre-Dame de la Galette, puisque la plupart de ceux qui la composent sont des partisans acharnés du Sacré-Cœur de Jésus.

Quoi qu'il en soit et en laissant le vieux Montmartre libre de se servir, un jour, comme d'une forteresse, du grandissime et couteux monument devant lequel passent chaque jour, des milliers de créve-la-faim. Je me contenterai de rapporter et cela fort innocemment, les paroles que j'ai entendues en revenant de Paris, il y a quelques jours, dans le train qui nous ramenait en notre bonne ville de Nanterre.

En face de moi et à côté se trouvaient deux membres de la coalition réactionnaire. Je les connais très bien, mais fort heureusement, j'avais la chance de n'être pas connu d'eux, aussi se sont ils débouffonnés, car nous n'étions que tous les trois dans le compartiment, et voici entr'autres, les quelques propos suggestifs que j'entendis.

— Crois-tu que ça va pouvoir marcher notre ligue ?
— Je te crois mon vieux, penses-tu, nous avons de l'argent à remuer à la pelle, et les pauvres malheureux sont dans la purée, nous allons je te l'assure faire une propagande acharnée.

— Alors on pense réussir ?
— C'est comme si c'était fait. Certes, rien n'est plus légitime de propager des idées qu'on estime justes; et nous aurions mauvaise grâce à nous effaroucher chaque fois que nos adversaires en font autant.

Mais nous sommes en droit de demander que cette propagande soit ouverte et loyale; or, elle se fait trop chez eux de façon oblique et dissimulée; elle se glisse sournoisement et cherche à prendre l'électeur par surprise; cette propagande là, il faut la dénoncer avec vigilance, sans se lasser. Il faut mettre l'opinion publique en garde contre ses entreprises. Et c'est ce que nous avons toujours fait jusqu'à présent et qu'il nous faudra continuer de faire sans trêve ni merci.

Dans la lutte que nous avons entreprise contre le parti rétrograde à Nanterre, nous avons reçu quelques coups de pattes. Nous n'en avons cure, et n'avons nulle envie de nous fâcher. Notre seul souci est de montrer l'animosité, l'ardeur, la souplesse du clan réactionnaire, qui prend toutes les formes pour s'insinuer partout. Et par là, nous voudrions convaincre nos amis qu'il est nécessaire et urgent d'opposer propagande pour propagande, que chacun au plus tôt agisse dans sa sphère, et il ne s'agit pas de répéter sans cesse: nous avons bien le temps! L'ennemi clérical est armé de longue date, mais l'opinion publique s'est retournée contre lui. On a maintenant conscience de leurs mensonges et de leur fourberie.

En réunissant tous nos sous que le parti des malheureux, comme disent ces Messieurs, agisse et vous verrez, citoyens, que Notre-Dame de la Galette aura le dessous. Mais il faut se remuer, et je ne pourrais mieux terminer cet article, qu'en citant une boutade de mon grand-père.

Il sera bien temps de serrer les f... quand vous aurez fait dans les draps.

Jules OUVRIER.

Mairie de Nanterre

AVIS
Une vente de vieux objets et de matériaux hors d'usage aura lieu dimanche prochain 24 décembre, à 10 heures du matin dans la cour de la Mairie.
Le Maire,
A. HENNAPE.

Caisse des Ecoles

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine le compte-rendu de l'Assemblée générale qui a eu lieu samedi dernier.

Le Conseil d'administration de la Société coopérative « La Ruche » a mis à la disposition de la Caisse des Ecoles, vingt-six paires de chaussures destinées aux enfants des Ecoles communales de Nanterre.
L'an dernier, déjà, un don de cette nature avait été fait par cette société.

Quelques lecteurs nous demandent ce qui donne à l'Amara Blanqui, l'appétit à la mode, son goût si fin. Ce sont les écorces d'oranges amères fraîches de Nice, avec lesquelles est fait cet excellent produit.

ALLOCUTION

Broncée par M. Hennape
A la Conférence du 14 Décembre

Mesdames, Messieurs,
La Société des Conférences Populaires dont le siège est à Paris, m'a fait l'honneur de me désigner, parmi ses membres, pour présider cette conférence.

Je manquerais à tous mes devoirs si je n'adressais tout d'abord nos remerciements, aux membres si dévoués qui composent le Comité-Directeur, notamment à MM. Doulier, gouverneur de l'Indo-Chine; Léon Bourgeois, Berteaux, députés; Nicolas et tant d'autres, pour la part active qu'ils ont prise à l'œuvre de développement en France des idées républicaines.

Aussi, je charge son représentant, notre aimable Directeur des Ecoles, M. Girault, d'être mon interprète et je ne crois pas trop m'avancer en disant être l'interprète de l'Assemblée, afin de leur reporter toutes nos félicitations et tous nos remerciements.
J'adresse également nos remerciements au dévoué et sympathique conférencier de la Société des Conférences Populaires, que vous allez pouvoir suivre dans ses explications et démonstrations sur le sujet si intéressant qu'il va traiter.
M. Paul Niel est en effet un infatigable. A l'enseignement scientifique classique qu'il professe avec talent à Paris, il joint

l'enseignement populaire dans lequel il réussit admirablement, comme vous en jugerez dans un instant, et le nombre des conférences qu'il a faites jusqu'à ce jour est considérable.

La Société républicaine des Conférences Populaires poursuit un noble but: l'instruction populaire.
A côté d'elle, nous voudrions voir revivre une association locale dont le but est également de propager chez les hommes et les femmes toutes les sciences en général; je veux parler de l'Association philotechnique; Association fondée en 1883, qui avait pour but de distribuer chaque année des prix, médailles, certificats d'études et autres encouragements, aux élèves de nos écoles communales, qui s'étaient le plus distingués par leur exactitude, leur travail et leurs progrès.

Elle avait pour but aussi d'assurer gratuitement aux élèves qui voulaient obtenir leur certificat d'étude primaire, l'étude des langues vivantes.
Elle avait également pour but de donner gratuitement aux adultes des deux sexes, âgés de 14 ans au moins, une instruction complémentaire.

Comme vous le voyez, elle était appelée à rendre des services, et elle en a rendu pendant un certain temps. Mais cette Société, je ne sais pourquoi, a cessé de fonctionner lorsque j'ai quitté momentanément l'administration municipale.
En présence des résultats qu'on peut en attendre, je profite de cette réunion pour la faire revivre.

Je fais donc appel aux amis de l'instruction et je les prie de vouloir bien, à la levée de la séance, se faire inscrire pour une faible cotisation de 2 francs par an, cotisation qui avec la somme de 400 francs et plus que nous avons en caisse, nous aidera à remettre sur pied, l'œuvre que nous avons entreprise naguère. Dans ces conditions, j'espère qu'avant la fin de l'année, le Bureau sera complètement reconstitué.

Quand son fonctionnement se fera régulièrement, nous pourrions revoir dans notre commune se resserrer ces liens de fraternité et de solidarité qui font la base de l'Association amicale et de l'Association philotechnique et unissent les bons citoyens qui n'ont en vue que l'instruction du peuple.

Crèche communale de Nanterre

Nous avons le plaisir d'apprendre que les petites filles de l'école, sous la direction de Mlle Turlier, leur aimable directrice, viennent d'envoyer à la Crèche un paquet contenant 39 objets, se décomposant ainsi: 12 bonnets, 12 bavoirs, 12 brassières et 3 cache-maillots.
Grand merci pour les petits de la Crèche.

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE

du Vendredi 22 Décembre 1890
La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Hennape, maire.

On procède à la nomination du secrétaire. M. Mantelet est élu et procède à l'appel nominal.

Etaient présents : MM. Hennape, maire ; Caroni et Boux, adjoints ; Mothé, Lebovieur, Blocquaux, Wulfrand, Blusson, Doublet, Gautier, Nézet, Roy, Blanche, Vanier, Cassier, Noël, Rotty, Mantelet et Péan.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 décembre qui est adopté après observations présentées par MM. Hennape et Lebovieur.

M. Hennape explique ensuite pourquoi il a mis la question du budget à l'ordre du jour.

M. Hennape dit qu'il s'est conformé aux ordres du Conseil en convoquant pour le vendredi afin de régler les questions budgétaires ; il rappelle que le rapporteur devait avoir fait son travail pour cette date.

MM. Roy et Mantelet combattent les explications de M. le Maire.

M. Mantelet donne lecture d'un projet de délibération conçu à peu près ainsi : « Le Conseil considérant le mauvais vouloir et la négligence du Maire à produire ses comptes et budgets en temps utile, qui sont la preuve d'une mauvaise administration, passe à l'ordre du jour. »

M. Caroni dit que M. Péan avait promis son rapport pour aujourd'hui.

M. Roy défend à M. Péan de répondre.

M. Péan obéit ; cependant, après les observations de divers membres il dit qu'il attendait que la Commission soit réunie, qu'il ne veut pas lire son rapport avant qu'il ait été approuvé par la Commission.

M. le Maire lui répond, qu'en son absence le vice-président pouvait demander de convoquer.

M. Hennape dit qu'en présence de l'ordre du jour de M. Roy et consorts, la majorité hostile à la municipalité peut voter le blâme, que cela ne l'atteint pas, que l'arrivée d'un nouveau secrétaire en remplacement de l'ancien a amené un retard de vingt-quatre jours sur la date du dépôt du budget de l'an dernier, que l'affaire des écoles, les élections municipales complémentaires ont été également la cause de ce retard ; il rappelle que la Commission s'est réunie onze fois, et qu'il a la conscience d'avoir fait son devoir.

M. Mantelet demande à plusieurs reprises la mise aux voix de sa motion et il est procédé au vote par appel nominal.

Vote : contre MM. Hennape, Caroni, Boux, Mothé, Lebovieur, Blocquaux, Wulfrand et Blusson.

Votant pour : MM. Doublet, Gautier, Nézet, Roy, Blanche, Vanier, Cassier, Noël, Rotty, Mantelet et Péan.

Le Conseil se met d'accord sur la question de M. Rotty, relative à la somme de 110 fr. pour la vente de l'année dernière des vieux matériaux provenant du cimetière.

Satisfaction est donnée à M. Rotty. Le Conseil décide que la Commission du budget se réunira mardi soir et que le Conseil se réunira jeudi pour discuter les comptes et budgets.

M. Rotty informe le Conseil qu'il cédera les terrains qu'il a achetés au plateau de Nanterre pour les écoles, au prix qu'il les a payés, plus l'intérêt à 5 %, et les autres à 4 et 5 francs.

La séance est levée à 11 heures.

Encore le Monopole

LEQUEL ? « LES POMPES FUNÈBRES »

Dimanche dernier, voulant reconduire un camarade à sa dernière demeure et comme la force des choses avait obligé ce dernier à aller fermer l'œil à l'hôpital de Nanterre, ce qui donne un surcroît de travail aux employés dudit monopole qui, je finirai par le croire, d'aller faire leur service si loin, n'y vont qu'avec amertume, d'ailleurs jugez-en vous-même, chers lecteurs.

La levée du corps devait avoir lieu à 2 heures exactement, je m'y trouvais : je vis toute la famille engagée dans un chemin de ronde, accompagnée d'un gardien, sans doute pour aller reconnaître le défunt, car, malheureusement, vous le savez tous, qu'après la mort dans un endroit pareil, on nous dépose dans un lieu obscur, sans famille ni ami qui veuille sur vous ; on appelle cela l'amphithéâtre.

A bout de patience, apercevant un membre de la famille du défunt, je lui demandai s'il n'y avait pas eu erreur sur les lettres de faire part, à ma grande surprise, désagréable pour la Direction des pompes funèbres, il me répondit que non.

Il était à 2 h. 1/2. Il alla au bureau, lequel téléphona à Nanterre, qui lui dit que le cor-

ce courageux citoyen est chef de section des Sauveteurs-Ambulanciers à Nanterre, il a été félicité par la foule qui a eu un moment grand peur.

Etrennes

Grand choix de fantaisies et objets pour cadeaux, chez M. Lehiouille, bijoutier, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Rueil.

Prix très modérés. Objets de bon goût vendus en confiance.

« Internationale »

On a parlé beaucoup, à propos du Congrès socialiste du chant de l'« Internationale » aux accents duquel a été consacrée l'union socialiste.

Plusieurs de nos lecteurs nous ayant témoigné le désir d'en connaître les paroles, nous nous empressons de leur donner satisfaction.

L'« INTERNATIONALE »
Musique de Degeyer. — Paroles d' Eug. Pottier.

Debout ! les damnés de la terre !
Debout ! les forçats de la faim !
La raison tonne en son cratère,
C'est l'irruption de la fin.

On ne saurait faire table rase,
Foules esclaves, debout ! debout !
Le monde va changer de base ;
Nous ne sommes rien, soyons tout !

C'est la lutte finale,
Groupons-nous et demain,
L'Internationale,
Sera le genre humain.

Il n'est pas de sauveurs suprêmes,
Ni Dieu, ni César, ni tribun ;
Producteurs sauvons-nous nous-mêmes !
Décrétons le salut commun !

Pour que le voleur rende gorge,
Pour tirer l'esprit du cachot,
Soufflons nous-même notre forge,
Battons le fer quand il est chaud !

L'Etat comprime et la loi triche,
L'impôt saigne le malheureux ;
Nul devoir ne s'impose au riche,
Le droit du pauvre est un mot creux.
C'est assez languir en tutelle,
L'égalité veut d'autres lois :

« Pas de droits sans devoirs, dit-elle,
« Egaux, pas de devoirs sans elle. »

Hidoux dans leur apothéose,
Les rois de la mine et du rail,
Ont-ils jamais fait autre chose,
Que dévaliser le travail ?

Dans les coffres-forts de la bande,
Ce qu'il a créé s'est fondu.
En décrétant qu'on le lui rende,
Le peuple ne veut que son dû.

Ouvriers, paysans, nous sommes
Le grand parti des travailleurs ;
La terre n'appartient qu'aux hommes,
L'oisif ira loger ailleurs,
Combien de nos chairs se repaissent !
Mais, si les corbeaux, les vautours
Un de ces matins disparaissent,
Le soleil brillera toujours !

Encore le Monopole

LEQUEL ? « LES POMPES FUNÈBRES »

Dimanche dernier, voulant reconduire un camarade à sa dernière demeure et comme la force des choses avait obligé ce dernier à aller fermer l'œil à l'hôpital de Nanterre, ce qui donne un surcroît de travail aux employés dudit monopole qui, je finirai par le croire, d'aller faire leur service si loin, n'y vont qu'avec amertume, d'ailleurs jugez-en vous-même, chers lecteurs.

La levée du corps devait avoir lieu à 2 heures exactement, je m'y trouvais : je vis toute la famille engagée dans un chemin de ronde, accompagnée d'un gardien, sans doute pour aller reconnaître le défunt, car, malheureusement, vous le savez tous, qu'après la mort dans un endroit pareil, on nous dépose dans un lieu obscur, sans famille ni ami qui veuille sur vous ; on appelle cela l'amphithéâtre.

A bout de patience, apercevant un membre de la famille du défunt, je lui demandai s'il n'y avait pas eu erreur sur les lettres de faire part, à ma grande surprise, désagréable pour la Direction des pompes funèbres, il me répondit que non.

Il était à 2 h. 1/2. Il alla au bureau, lequel téléphona à Nanterre, qui lui dit que le cor-

billard était parti depuis longtemps. Las d'attendre dans cette cour, ce qui certes n'a rien d'agréable, nous allames au dehors et au bout d'un instant la voiture arrivait, les chevaux ventre à terre, et MM. les croquemorts dedans, comme dans un fiacre, ce qui à mon point de vue ne comporte pas beaucoup de respect.

Comme je demandais la raison du retard car il était 3 heures le funèbre cocher, pour toute réponse, dit qu'il n'y avait rien de sa faute, qu'à 2 heures il était au pont de Rouen, où il fut arrêté par M. Auguste Navin et ses aides, lui demandant comme il se faisait qu'il n'avait pas le cercueil. De ça, discussion entre M. le chef croque-mort et le cocher répondant avec juste raison qu'il y a une voiture spéciale et que ce n'est pas à lui à apporter le cercueil.

A bout d'arguments, Monsieur Auguste supplia, de sa voix mielleuse, le cocher de retourner à Nanterre, lequel acquiesça.

Enfin ! ! les formalités accomplies le cortège se mit en route, mais d'après la bonne gestion de toute la sainte fabrique et Cie il fallait bien qu'il arriva encore quelque chose.

Vous n'ignorez pas que les employés de notre saint-Péan doivent venir chercher les cortèges à la gare ; je me demande bien pourquoi, car quand on est si bons qu'ils le disent, ils devraient tout au moins faire comme les camarades aller à la levée du corps (si le Curé de Nanterre est trop vieux qu'il demanderait à son grand patron), voyant qu'il avait trop froid, il a préféré rester dans son logis (je suis bien honnête, dans le nôtre).

Chers lecteurs, je ne voudrais pas abuser de vous, cependant j'omis de dire qu'elle a été la conduite de ce fidèle du Christ devant les représentants d'une famille éplorée, où chez eux, malheureusement, le physique comme le moral étaient ébranlés ; eh ! bien, voici :

M. X... allant pour convenir de prix car il faut le jure, on marchande, c'est comme au marché, on vous vend pour 30, 100, 500 francs de bêtises, c'est à vous d'accepter, oui ou non.

Donc, parce que M. X... n'adhérait pas au prix, ce représentant a poussé l'audace jusqu'à fouiller dans la vie privée de son client, lui disant même, vous boirez quelques verres de moins et vous prendrez ce service tout de même.

Eh bien ! Citoyens, voilà les hommes du jour, oui, hélas ! voilà les hommes qui journalièrement, marchent la main dans la main, avec la majorité qui gouverne, notre commune malgré l'impartialité que je puis avoir, je dis que c'est ignoble, que ces sortes de choses n'ont pas de nom.

Sachez donc ce que vous devez faire, afin d'améliorer ce qui existe actuellement et en attendant, M. le directeur du service, à Nanterre, devrait bien, à l'avenir, prendre ses précautions.

En un mot pas de monopole.
A tous, notre liberté !

ROYER, le prolo.

LA QUESTION DU PAIN

Nous lisons dans l'« Echo Journal de Rueil » :

Monsieur le Directeur,
« J'ai suivi avec intérêt la question du pain que vous avez traitée dans votre journal et je viens vous demander l'hospitalité de vos colonnes pour présenter à vos lecteurs les quelques observations que cette importante question m'a suggérées. »

Tout d'abord, je regrette que nos boulangers de Rueil n'aient jamais pris l'initiative de diminuer le prix du pain lorsque la farine baissait. Ce n'est que contraints et forcés, et alors que depuis plusieurs mois déjà les communes environnantes ont baissé leurs prix qu'on se décide à Rueil à faire de même. Mais il faut remarquer que lorsqu'on se décide à Rueil à faire de même, la farine augmente, ils sont les premiers à augmenter le prix du pain.

Ce n'est pas tout-à-fait une compensation.

Autre chose : je leur reproche en ce moment de vendre le pain à la livre 16 sous les deux kilos, sous prétexte qu'on ne se sert plus de centimes ; ils n'en rendent point.

Faut-il déplorer également cet abus de vendre le pain de fantaisie 19 et 20 sous les 4 livres. C'est trop.

Sorti de là, je sais reconnaître que la concurrence a rendu le métier difficile, et qu'à Rueil, où huit boulangers pouvaient gagner leur vie, 11 n'arrivent plus qu'à joindre les bouts.

Celui qui, à Rueil, ne fait pas 2 sacs 1/2 de farine par jour, ne peut gagner d'argent, et celui qui n'en fait que 1 1/2 en perd nécessairement.

Les frais généraux de la plupart des boulangers à Rueil, s'élevaient à 48 francs ; celui qui fait 2 sacs 1/2 de 157 kilogram., soit 392 kilogram., par 100 kilogram. de farine, 12 fr. 50 de frais généraux ; c'est approximativement la somme allouée dans le calcul de la taxe : celui-là s'en tirera en vendant le pain 0 fr. 60 les 2 kilogram. ; ceux qui ne font que 2 sacs et au dessous ne peuvent vendre le pain 0 fr. 60 en ce moment, car leurs frais généraux sont de 15 fr. 50 par 100 kilogram. de farine.

La farine employée à Rueil vaut en moyenne 26 fr. les 100 kilogram.

Ci les frais généraux s'élevaient à 15 fr. par 100 kilogram. de farine employée, les 130 kilogram. de pain reviennent à 41 fr. et le kilogram. à 0 fr. 31.

Je sais bien que le pain de fantaisie leur apporte un appoint. Est-il suffisant ? Je crains que non.

En résumé, la plupart des boulangers de Rueil, peuvent vendre le pain 0 fr. 60 les 2 kilogram. et en présence de l'hiver rigoureux qui s'annonce, nous croyons qu'il est du devoir de la municipalité de les y obliger.

On ronchonne quelque peu à Rueil, de payer le pain 0 fr. 65 et à Nanterre où on le paie 0 fr. 70, personne ne se plaint.

EPURATION DES EAUX

De la Compagnie de Suresnes

Mise en demeure de la Compagnie à fournir de l'eau potable

Grâce aux efforts de la ligne Paris-Banlieue, les communes tributaires de la Compagnie de Suresnes vont enfin avoir gain de cause.

La nouvelle est en donnée en ces termes, par le secrétaire de la ligue, M. Bertin, dans son journal le Bulletin Municipal :

« Nous ne parlerons plus bientôt, il faut l'espérer, de la Compagnie des eaux de Suresnes. Satisfaction va être donnée aux communes intéressées (Asnières, Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, Nanterre, Suresnes, Rueil). »

La question est venue en discussion au Conseil général, mercredi dernier. Notre ami M. Féron a donné lecture de son rapport et des conclusions adoptées par la Commission mixte des eaux et de l'assainissement.

Ces conclusions, que nos le teurs trouveront ci-après, ont reçu l'approbation du Conseil général.

Nous touchons à la fin.
La Compagnie des eaux de la banlieue va être obligée de s'exécuter.

A noter particulièrement le langage énergique et loyal tenu par M. Le Roux, le député directeur des affaires départementales.

« Le Conseil peut être certain, a dit M. Le Roux, que l'Administration est d'accord avec lui pour assurer une eau salubre aux communes desservies par la Compagnie des eaux de Suresnes. »

« Sans attendre la mise en demeure qui lui est adressée aujourd'hui, M. le Préfet de la Seine, dès le 11 décembre, a écrit à la Compagnie des eaux de Suresnes et l'a sommée d'alimenter ses abonnés en eau potable par le procédé qu'elle préfère. Il est du reste bien entendu que ce procédé sera soumis à l'approbation de l'Administration et que la Compagnie aura un laboratoire toujours ouvert aux agents de l'Administration pour leur permettre de contrôler à tout moment la qualité de l'eau distribuée. »

« Nous continuons de l'étude des dépenses qu'entraînerait l'acquisition du matériel et des bâtiments de l'usine, aussi bien que de la canalisation du réseau, et l'étude

de la situation financière de la Société des eaux pour le cas où l'on serait amené à poursuivre l'expropriation. »

Nous remercions bien sincèrement M. Le Roux d'avoir si nettement déclaré que l'Administration était décidée à user de tous ses pouvoirs pour obliger la Compagnie des eaux de la banlieue à distribuer une eau potable.

Et, par avance, nous adressons à M. de Selves, le Préfet de la Seine, l'expression la plus vive de toute notre gratitude M. de Selves, une fois de plus, montre à propos de cette affaire des eaux de Suresnes, tout l'intérêt qu'il porte à la banlieue. Résolument, il propose lui-même la déchéance, en cas de refus de la Compagnie.

Mais celle-ci s'inclinera.

Son monopole lui rapporte trop d'argent pour qu'elle le laisse échapper.

Mais ceci est l'affaire des administrateurs, ce qui nous intéresse ici, c'est la santé publique. Elle était compromise par les agissements de la Compagnie. Nous devons le dire.

On ne nous reprochera pas de ne pas l'avoir fait consciencieusement.

C'est une campagne terminée. BENTIN.

Voici les projets de délibération dont il est question ci-dessus et qui ont été votés par le Conseil général.

Le Conseil général,

Considérant qu'il est d'ordre public et d'intérêt général que le département de la Seine intervienne, dans le but de procurer aux communes une eau saine et abondante ;

Que la Compagnie fermière de Paris a réalisé un projet d'épuration d'eau de Seine qui semble donner une satisfaction relativement satisfaisante ;

Que la Compagnie des eaux de Suresnes ne veut mettre ce système en pratique qu'à l'aide de concours impossibles à réunir et susceptibles d'entraîner ou de nuire au droit différé de propriété des communes, inscrit dans les contrats ;

Que les statistiques démontrent qu'entre toutes les communes du département, celles desservies par la Compagnie de Suresnes sont les plus frappées par la morbidité typhique et autres ;

Que ce n'est pas au moment où tous les pouvoirs publics s'inquiètent de la dépopulation de la France qu'il faut laisser subsister cet état morbifique spécial.

Le Conseil général,

Considérant que les communes desservies par la Compagnie des eaux de la banlieue ont inscrit dans leur contrat, le droit différé de propriété sur l'usine et le matériel d'exploitation (sauf la réserve) ;

Qu'il est d'ordre et d'intérêt général de faire cesser au plus tôt la distribution par cette Compagnie de l'eau de Seine non épurée.

Invite l'Administration départementale :
A étudier, dans le plus bref délai, les moyens pratiques de mettre les communes syndiquées en possession immédiate de l'usine, réservoirs et canalisations, selon les termes de leur contrat ;

A étudier également les moyens financiers propres à mettre cet établissement dans le domaine départemental.

Théâtres et Concerts

AU CONCERT DE LA PÉPINIÈRE

En l'honneur des Affaires l'atrayante revue du Concert de la Pépinière vient d'être enjolivée de 4 scènes nouvelles prises sur les dernières actualités et appelées à obtenir un grand succès auprès des habitués de la coquette salle de la gare Saint-Lazare.

NOS CADEAUX D'ETRENNES

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lectrices et lecteurs que, grâce à une entente avec la maison RENÉ GODFREY, de Suresnes, nous pouvons leur offrir les deux objets d'étrennes suivants :

1° Une magnifique Chaîne Sautoir de dame, en or doublé, longueur 1 m. 30, avec 6 perles, le dernier mot de l'élegante fantaisie parisienne.

2° Une belle Parure de Chemise et de manchettes (6 boutons), imitation vieil or, le plus joli cadeau et du meilleur goût.

Chacun de ces articles a une valeur réelle de 5 à 6 francs. Pour les recevoir gratis et franco à domicile il suffit d'adresser à M. René GODFREY, à Suresnes (Seine) la somme de 1 fr. 50 pour la Chaîne-Sautoir et celle de 1 fr. pour la Parure de Chemise ou de 2 fr. 50 pour les 2 objets réunis. (Mandat-poste, mandat-carte ou timbres-poste).

Tous nos lectrices, toutes nos lectrices voudront profiter de cette offre gracieuse et se procurer à ces conditions exceptionnelles ces deux jolis cadeaux d'étrennes.

BAUME MIEUPEYRAS

Infailible pour la guérison garantie des CORPS

Œils-de-Perdrix, Verrues et Durillons
Oignons et Ongles incarnés

Préparé par M. U. PAULET, Pharmacien

L'invention est merveilleuse et humanitaire ; il suffit pour obtenir entière satisfaction de se conformer exactement au prospectus.

Adresser les commandes à l'éditeur :

B. MIEUPEYRAS, PÉDICURE-SPECIALISTE
107, Rue Saint-Jacques - PARIS

Prix du Flacon..... 1 fr.
Envoi franco à domicile..... 1 fr. 25

Le Directeur-Gérant : E. HUBY.

L'ART DE FAIRE FORTUNE

Beaucoup de personnes doutent encore, par un excès de crainte ou de scepticisme, de la sincérité des tirages de valeurs à prime que l'on voit fréquemment offrir dans les annonces de journaux. Ils n'osent encore croire que le paiement des lots de ces titres est assuré par de solides garanties - et même que certains sont sous le contrôle du Gouvernement. Aussi quand on parle des Obligations de la Ville de Paris, du Crédit Foncier de France, des Panama à lots, etc., peut-on en toute confiance avoir recours à ces titres.

Nous ne connaissons à Paris qu'une seule maison, la Banque BRESSOUX et Cie, ayant son siège, 58, Rue de Maubeuge, qui, par ses sages combinaisons donne, pour quelques francs, la copropriété d'obligations à lots de tous repos.

Achille CAT

GEOMETRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
30, rue du Chemin-de-For
NANTERRE

Vente et acquisitions de terrains et maisons, girance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.
Lévy de plans, nivellement, projets de canalisation d'égoûts, routes, chemins de fer, tramways, etc.

Pensionnaire est demandé dans honorable famille. Maison confortable, grand jardin. S'adr. au bur. du jour.

Bachelet père

ENTREPRENEUR
DE MAÇONNERIE & MARBRERIE
76, rue du Chemin-de-For

Grand Magasin de chaussures

56, Rue du Chemin-de-For, 56
NANTERRE

Ancienne Maison FRAKORT
MAUMONT Succ
Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité
pour dames, fillettes et enfants.
Tous les articles se recommandent par la qualité et le soin de la confection et leurs prix modérés.

MARÉE FRAICHE

Arrivages tous les jours
ON DEMANDE
des Correspondants ou Représentants
DANS LE DÉPARTEMENT

S'adresser à la Compagnie Normande de Pêcherie à Vapeur au Havre.

AVIS

Tous les Vins qui se vendent à NANTERRE, chez M. L. CHAUVÉAU, sont garantis naturels venant directement des Propriétaires.

Celui à 0 fr. 45 le litre, malgré son prix modique, peut satisfaire les palais les plus délicats.

Les Vins en fûts sont livrés directement par les propriétaires. Celui vendu à 86 francs la pièce nue, rendu à domicile, est irréprochable.

Leçons de Français et d'Anglais

PRIX MODÉRÉS

MME SIBILLE, rue du Vieux-Pont (LES CHRYSANTHÈMES)

EN 20 JOURS

GUÉRISON SÛRE

ANÉMIE

Le RELIXIR de S'-VINCENT-DE-PAUL

Seul Produit autorisé spécialement pour les Anémiques.

Seul à Paris, chez M. L. CHAUVÉAU, 106, Rue Saint-Denis, PARIS.

En vente dans toutes les Pharmacies

IMPRIMERIE Edmond HUBY

36, Rue Saint-Germain, NANTERRE

A L'OCCASION DES ÉTRENNES :

Grand choix d'Albums pour timbres et collections, Buvards fantaisie, Boîtes de Compas et de Couleurs, Encriers porcelaine décorée, Livres d'histoires et Alphabets, Images de bonne année en tous genres, Lettres de Jour de l'An, Compliments, Papier à lettre fantaisie, Cartes de correspondance, forme longue ou carrée, etc.

de CALENDRIERS avec Blocs comiques ou Recettes de Cuisine, depuis 0 fr. 35 - AGENDAS, un jour, deux jours, etc., etc.

Ces Articles sont vendus à des Prix défiant toute concurrence

DEMANDER dans TOUTES les PHARMACIES

La VÉRITABLE

TISANE

DÉPURATIVE CONCENTRÉE des

QUAKERS

BIEN SUPÉRIEURE
AUX AUTRES. Agréable à prendre.

RECOMMANDÉE PAR LES MÉDECINS dans le traitement de toutes les Maladies provenant de l'impureté du sang.

Vente en Gros : ÉTATS-UNIS, 228, Pearl Street, NEW-YORK. FRANCE, 200, Rue Saint-Antoine, PARIS.

Vente au détail à Nanterre : chez M. LABOUREUR, rue du Chemin-de-For, 31, dépositaire également de la GRANULEINE, contre les diarrhées infantiles, SIROP PECTORAL, contre les toux rebelles, VALERIANATE D'AMMONIAQUE, médicament couronné par l'Académie de médecine.

DEMANDEZ

L'ANNUAIRE-GUIDE DE NANTERRE

Prix : 1 franc

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir complètement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé de tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire - est la conséquence d'un

Écrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

ACHAT D'OR & D'ARGENT